



**HAL**  
open science

## Les violences à l'encontre des femmes sur les réseaux sociaux

Simruy Ikiz

► **To cite this version:**

Simruy Ikiz. Les violences à l'encontre des femmes sur les réseaux sociaux. Topique : La psychanalyse aujourd'hui [Revue freudienne], 2018, n° 143 (2), pp.125-138. 10.3917/top.143.0125 . hal-04134196

**HAL Id: hal-04134196**

**<https://hal.science/hal-04134196>**

Submitted on 20 Mar 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Les violences à l'encontre des femmes sur les réseaux sociaux

Simruy IKIZ

Psychologue Clinicienne

Doctorante en psychologie

simruyikiz@gmail.com

### Abstract

Les réseaux sociaux ont une place importante dans notre société depuis plus d'une décennie. Cet article a pour but de réfléchir aux différents types de violence qui existent à l'encontre femmes sur ces médias et ainsi que l'effet de désinhibition qui facilite ces phénomènes.

### Mots-clés

Réseaux sociaux, Youtubeur, Violence, Femmes

L'expression « réseau social » dans l'usage quotidien renvoie à celle de « médias sociaux ». On peut définir ce terme comme l'ensemble des plateformes, et applications en ligne qui permettent la création et l'échange d'un contenu générés par les utilisateurs.

Voici les applications les plus connus aujourd'hui : Facebook (2004), LinkedIn (2004), YouTube (2005), Twitter (2006), Instagram (2010), Snapchat (2011).

L'ensemble de ces applications créent ce que nous appelons le « monde virtuel » qui fait partie intégrante de notre vie, depuis un certain temps maintenant. Nous pouvons concevoir l'idée de base de la création de ces médias comme des outils qui facilitent la communication, qui nous permettent de « rester en contact » avec nos proches, pour ne pas les perdre de vue, l'image étant primordiale. Ces applications nous permettent de partager les photos de notre quotidien, de nos voyages ou de nous exprimer « librement » sur la toile. Mais ces outils, comme la plupart des outils, ont gagné d'autre fonctionnalités durant les années. Nous pouvons penser par exemple à la place qu'ils occupent au sein les mouvements sociaux, dans des pays où la liberté de la presse est attaquée.

Les réseaux sociaux constituent un terrain de recherche très vaste et extrêmement intéressant pour plusieurs disciplines. Je me concentrerai dans cet article sur la violence subie par les femmes et les différentes formes de violence que j'ai pu repérer.

Yann Leroux<sup>1</sup> explique dans sa thèse qu'en ligne les hommes créent des communautés virtuelles à l'image des utopies, dans lesquelles chacun serait libre de se présenter en conformité avec ses désirs.

Ce serait alors la communauté parfaite, où chacun peut donner à voir l'image la plus parfaite, la plus idéalisée d'eux-mêmes, même si cette image peut être légèrement retouchée...

Dans ces communautés, le conflit est facilement écartable, on pourrait dire optionnel. Si une personne nous dérange, nous contredit, on peut la supprimer ou la bloquer, sans que cela soit visible sur notre profil.

Angélique Gozlan<sup>2</sup>, parle de Facebook mais nous pouvons étendre sa réflexion aux autres réseaux sociaux. Elle souligne la mentalité des communautés virtuelle qui prônent un lien social idéalisé et idéalisant pour ses membres.

Ce qui est promu est alors un lien social habité par une illusion d'être bien ensemble et de former une communauté d'amour universelle où les différences n'existeraient pas. Ce qui rappelle le concept d'Anzieu sur l'illusion groupale, « *nous sommes bien ensemble, nous constitution un bon groupe* ». Je crois qu'on sait tous comment ça se passe quand on nie les différences et l'agressivité, laissant la place seulement à la destructivité.

Sur des réseaux comme Facebook et Snapchat par exemple, nous n'avons pas des « contacts » mais des « amis » qui peuvent par ailleurs être de parfaits inconnus. Pour Instagram, on appelle cela des « followers », des personnes qui nous suivent et que nous suivons. Cette dernière appellation souligne d'après moi une relation bien plus idéalisée que des amis, en nous plaçant tous à une place d'icone à suivre. Sur Youtube, nous parlons d'« abonnés ».

---

<sup>1</sup> Cité par Angélique Gozlan, « Facebook : de la communauté virtuelle à la haine », *Topique* 2013/1 (n° 122), p. 121-134: Y., LERoux, *Psychodynamique des groupes sur le réseau internet*, Thèse dirigée par S., Tisseron, présentée le 20 décembre 2010.

<sup>2</sup> Angélique Gozlan, Céline Masson, « Le théâtre de Facebook : réflexion autour des enjeux psychiques pour l'adolescent », *Adolescence* 2013/2 (T.31 n° 2), p. 471-481.

Ainsi pour certains, le nombre de « followers » ou la liste d'amis reflètent leur visibilité et leur popularité dans le lien social et leur valeur au sein de la société. Des applications payantes existent pour vous faire gagner des followers, il est cependant de notoriété publique que la plupart de ces nouveaux followers sont des robots.

Il apparaît que s'inscrire sur des réseaux sociaux permet au sujet de trouver une place au sein de ce mode virtuel « utopique », rejoindre un groupe et s'inscrire dans un lien d'appartenance. Les rares personnes qui ne possèdent aucun compte sur des réseaux sociaux sont vues aujourd'hui comme des gens bizarres, des gens étranges.

Par exemple, aujourd'hui, un académicien afin d'augmenter sa visibilité, devrait posséder au moins un compte sur les réseaux suivants : LinkedIn, Academia ou ResearchGate. Sur ces plateformes, il doit publier régulièrement ses articles et augmenter son réseau. Nous avons aujourd'hui des formations doctorales à l'université qui nous enseignent comment augmenter sa visibilité en ligne. L'exemple utilisé lors d'une de ces formations concerne un ancien thésard en astrophysique qui a soutenu sa thèse en 2017. Il s'agit d'un doctorant hyper connecté. Il est très actif sur les réseaux sociaux par ses travaux. La soutenance de sa thèse a été diffusée en direct sur les réseaux sociaux et a eu plus de 700 vues. Il a maintenant une chaîne YouTube qui est dédiée à la vulgarisation de l'astrophysique où il poste de nombreuses vidéos. Il a aujourd'hui plus de 89 000 abonnés sur sa chaîne.

Pour les adolescents, ne pas avoir Snapchat ou un compte Instagram n'est pas vraiment concevable, Facebook étant aujourd'hui considéré « pour les vieux ». Pour les groupes d'adolescents, ne pas exister sur les réseaux sociaux revient vite à ne pas exister tout court.

Cette inscription, en vue d'appartenir à un groupe et d'être populaire, peut avoir un certain prix. Car quand il s'agit de viser un certain nombre de « followers » ou « amis » sur des réseaux sociaux, nous sommes contraints de créer des profils publics. C'est-à-dire que tout le monde peut avoir accès à nos photos, à nos partages, à notre liste d'amis.

Gozlan<sup>3</sup>, parle du concept de la « désintimité », ce qui signifierait un instant de dépossession de son intimité à l'écran. À partir du moment où nous nous dépossessionnons de cette partie de nous, d'après l'auteur, l'autre, à l'instar d'un virus informatique, peut

---

<sup>3</sup> Angélique Gozlan, Céline Masson, « Le théâtre de Facebook : réflexion autour des enjeux psychiques pour l'adolescent », *Adolescence* 2013/2 (T.31 n° 2), p. 471-481.

s'approprier les données intimes du sujet, peut les contaminer, les diffuser sans aucune limite parfois jusqu'à l'anéantissement du sujet. Gozlan qualifie ce phénomène d' « altérité virale ».

Mais pourquoi donc accepter de s'exposer ainsi sur cet espace virtuel, sans aucune protection, comparé aux précautions que nous prenons dans ce que nous nommons « la vraie vie ».

Trouver un monde utopique, où nous sommes tous liés par des liens d'amour universel dans une masse indifférenciée, en faisant l'économie de l'agressivité et de la haine, constitue peut-être l'une des raisons.

Nous pouvons aussi penser à l'absence du corps charnel qui permet d'éviter le face-à-face avec l'altérité.

Madame B, une patiente d'une vingtaine d'années a coupé le contact « réel » avec tous ses proches et sa famille depuis plusieurs années. Cette patiente m'a un jour dit : « les amitiés sur Facebook c'est mieux, je préfère les amis virtuels. Je peux dire tous ce que je pense sur les sujets et si je n'aime pas ce que l'autre me dit, je peux le bloquer directement. Dans la vraie vie on ne peut pas faire ça... l'absence du corps facilite les choses... ».

De plus, concernant la population adolescente, nous pouvons très vite saisir les avantages de pouvoir mettre le corps génital à distance. Les réseaux sociaux avec l'illusion de maîtrise qu'ils fournissent, peuvent donner aux adolescents (et pas seulement) le sentiment de maîtriser l'image qu'ils donnent aux yeux de l'autre, et de gagner par là une maîtrise de leurs relations. Nous savons à quel point le regard de l'autre est primordial à cette période de la vie. À l'adolescence, le sentiment d'existence passe par le fait d'exister aux yeux des autres et notamment aux yeux des pairs. Ainsi, selon Kestemberg<sup>4</sup>, la communauté est un élément essentiel du moment adolescent, comme lieu d'appui pour les identifications et pour ressaisir l'identité (Kestemberg, 1999). Pour l'auteur l'identité et l'identification sont à ce moment de la vie pratiquement un seul et même mouvement.

## **Les Youtubeurs, les Influenceurs**

---

<sup>4</sup> ÉVELYNE KESTEMBERG, « L'identité et l'identification chez les adolescents. Problèmes théoriques et techniques », La Psychiatrie de l'enfant, vol. 5, n° 2, 1962, 441-522

Dans un premier temps, je me concentrerai sur un phénomène qui existe sur les réseaux sociaux depuis 2006, qui est devenu particulièrement populaires en France depuis 2010. Il s'agit du métier de « youtuber » ou d'« influenceur ».

Un youtubeur est quelqu'un qui réalise et publie régulièrement du contenu vidéo sur Youtube. Cette activité, au bout d'un certain nombre de vues, génère une rémunération. Les sujets reçoivent des propositions de partenariats commerciaux : comme des sponsorings ou des placements de produits. Après la professionnalisation de cette activité, dans les années 2010, des stars de YouTube ont émergé. Plusieurs Youtubeurs de beauté sont devenus égérie des marques de beauté ou bien plusieurs Youtubeurs Comiques ont eu la possibilité de passer à la télé.

Il existe plusieurs types de Youtubeur :

- Humour
- Jeux Vidéo
- Beauté
- Contenu Educatif et vulgarisation
- Politique
- Art et Critique d'art

Je voudrais vous parler ici particulièrement des Youtubeurs et des influenceurs de beauté.

Il s'agit majoritairement de filles, qui se placent directement en face de la caméra et qui font ce qu'on appelle des tutoriels de beauté. Elles testent des produits, elles montrent des techniques de maquillages et ainsi de suite. Une des youtubeuses de beauté la plus connue de France possède par exemple plus de trois millions abonnés aujourd'hui. Ces personnes peuvent devenir de vraies célébrités et des idoles pour les adolescents.

D'après moi la réussite de ce média est due à la manière dont la youtubeuse se présente. Elle est Madame tout le monde et se « confie » « sincèrement » à son internaute. La prise de vue choisie, de face, donne à ceux qui regardent, l'impression qu'on s'adresse à eux directement. La youtubeuse devient une confidente, une amie qui donne des conseils et des « vrais » ! Il ne s'agit pas de publicités mais de l'avis d'une personne réelle. Tout se joue donc sur les notions de « sincérité et d'intimité ». L'intime, car la plupart des youtubeuses ne se limite pas à décrire des produits utilisés, mais parle de leur vie, leur

couple, leurs complexes et même se confient sur des sujets parfois très intimes, souvent en lien avec les troubles du comportement alimentaire... Cette captivité du regard n'est pas sans faire penser à une image d'hypnotiseur et d'hypnotisé, tout en conservant l'illusion d'être toujours au même niveau.

Quant aux influenceurs, il s'agit plutôt de personnes qui possèdent un compte Instagram, où est exposé leur style de vie, accompagné de conseils en matière de mode, de beauté, de santé, etc...

Les célébrités de « la vraie vie » possèdent aussi des comptes de réseaux sociaux afin de promouvoir leur style de vie, créer leur propre marque de cosmétiques et faire leur publicité en les portant eux-mêmes sur les réseaux sociaux.

Mais en quoi cela peut-il être violent ?

Comme déjà mentionné plus haut, les réseaux sociaux sont massivement utilisés par les adolescents et les jeunes adultes. C'est, pour beaucoup d'entre eux, la première chose qu'ils vérifient au réveil : leur Instagram, leur Snapchat...

Pour commencer, ces profils sur les réseaux sociaux prétendent tous être des pages « personnelles » : que ce soit des célébrités ou des youtubeurs. Et cela, même si les plus célèbres délèguent ce travail à des employés qui s'occupent de la gestion de leurs pages. L'idée étant de prétendre être "comme nous", des vraies personnes qui prennent des selfies d'elles-mêmes et qui les postent sur les réseaux sociaux. À la suite des « confessions » de plusieurs influenceurs d'Instagram, nous savons en fait que les photos de ces personnes sont prises majoritairement par des professionnelles et sont retouchées, avec des mises en scènes bien précises. Il s'agit d'un vrai métier.

Je vais donc vous donner un aperçu des « influenceurs » d'Instagram : Une femme moderne, d'après des célébrités d'Instagram, est une femme qui a une carrière réussie, dont les enfants sont heureux et toujours souriants avec qui elle passe du temps de qualité. Elle a évidemment un corps parfait car elle fait du sport tous les jours de la semaine, qui a le temps de faire des apéros tous les soirs après le travail et qui mange énormément de gâteaux et de repas sophistiqués. C'est l'image d'une femme « normale », accomplie ? et satisfaite d'après les profils identiques des influenceurs des réseaux sociaux.

Vous allez peut-être me dire que cela a depuis toujours été l'image accordée à la femme dans la publicité, ce qui serait vrai et déjà violent en soi. Mais l'utilisation massive des réseaux sociaux par des adolescents et par de jeunes femmes fragiles change encore un peu le décor.

Je voudrais commencer par l'exemple de « Kylie Jenner Lip Challenge ». Pour ceux qui ne la connaissent pas, Kylie Jenner est une des personnalités les plus adulées par les adolescentes aujourd'hui. C'est une jeune femme qui fait partie de la famille Kardashian<sup>5</sup> et elle a plus de 100 millions de followers sur Instagram.

Cette jeune femme aurait subi une série d'opérations lui permettant de ressembler à une femme de 30 ans au lieu d'une jeune fille de 17 ans. L'augmentation des lèvres par injections fait partie de cette série d'opérations. La jeune fille dément avoir eu recours à la chirurgie. Le "Kylie Jenner Lip Challenge" autrement dit, le moyen de reproduire l'effet lèvres gonflées en utilisant un verre que l'on pose sur ses lèvres en produisant un effet de succion pendant quelques minutes, devient un phénomène mondial. Ce challenge se propage comme une épidémie entre les adolescentes et donne lieu à des accidents très dangereux. Lors de cette période, plusieurs adolescentes ont été hospitalisées pour des accidents liés à ce défi et ont dû subir des interventions réparatrices.

Ce challenge est loin d'être un phénomène isolé. Je vais vous citer rapidement quelques challenges et modes devenus des phénomènes viraux entre adolescentes, favorisés par les réseaux sociaux :

- #A4 Challenge (photo) : Né en Chine, le Challenge A4 est un défi minceur. Les filles se prennent en photo avec une feuille au format A4 placée devant leur ventre. Le but étant de montrer que leur taille est tellement fine qu'elle disparaît devant ce morceau de papier qui mesure seulement 21 cm de largeur.
- #CollarboneChallenge : Ce challenge consiste à faire tenir une rangée de pièces de monnaie dans le creux qui existe entre le cou et la clavicule. L'idée derrière ce défi étant que plus il y aurait de pièces empilées à cet endroit, plus cela reflèterait un corps parfait et attirant. La maigreur étant idéalisée.

---

<sup>5</sup> Cette famille a créé un business sur les réseaux sociaux et la télévision autour de leur image et leur quotidien. Aujourd'hui ils ont plusieurs émissions de télé-réalités, des marques de cosmétiques, de vêtements etc...

- #LeBellyButtonChallenge : Ici, l'idée est de passer le bras droit derrière votre dos et de tenter de toucher votre nombril avec votre main. Si vous n'y arrivez pas, cela signifie que vous devez perdre du poids.
- #Thighgapchallenge : L'idée ici est de promouvoir l'espace entre les cuisses.
- #dyeyoureyeballs : Ici il s'agit plutôt d'une mode qui s'est répandue sur les réseaux, qui consiste à se faire injecter une couleur dans l'œil, ce qui permettrait d'avoir un globe oculaire de couleur. Certains jeunes ont perdu la vue de cette manière.

A côté de ces défis, les youtubeurs donnent à leurs internautes de petites astuces maison, pour qu'ils puissent rapidement accéder à l'image de perfection promue par les influenceurs, même si ces derniers n'y arrivent bien souvent dans la réalité qu'en ayant recours à des opérations esthétiques et des retouches des photographes. Ces astuces sont confiées aux internautes par les youtubeuses qui confient dans le même temps comment elles détestaient telle partie de leur corps et comment il leur a été facile de régler ce problème. Les conseils incluent, des thés laxatifs, l'utilisations de corsets ou de films étirables ou bien des conseils diététiques très peu recommandables ou encore des opérations esthétiques.

Suite à ces phénomènes qui promeuvent un idéal corporel tyrannique, plusieurs contre mouvements ont été lancés. L'un d'entre eux est appelé Hip Dips : c'est une tendance qui prône le body positivisme et l'acceptation de soi. Le but est d'encourager des femmes à accepter leur corps et l'aimer tel quel. Il s'agit pour ce défi de photographier et partager la zone où les hanches des femmes rencontrent leurs cuisses. Il arrive que cette zone forme un creux. Sous couvert de proposer une action positive, finalement il s'agit encore ici d'exhiber son corps sur des réseaux sociaux.

### **Violences « explicites »**

Maintenant je voudrais parler des violences plus explicites qui ont lieu dans les réseaux sociaux. Il y a plusieurs formes répertoriées de violences adressées majoritairement aux femmes, aux adolescentes et aux enfants:

- Cyber Bullying/ Cyber intimidation (FR)
- Grooming : Se faire passer pour un adolescent ou un enfant pour prendre contact avec les adolescents/les enfants.

- Cyber Stalking/ Cyber Harcèlement (FR)
- Outing : Le fait de révéler l'homosexualité, la bisexualité ou la transidentité d'une personne sans son consentement, voire contre sa volonté.
- Fraping : Quand une personne laisse ouvert ses comptes sur les réseaux sociaux, l'autre l'utilise pour exposer des informations personnelles au sujet du propriétaire du compte.
- Revenge porn (revanche pornographique) : est un contenu sexuellement explicite qui est publiquement partagé en ligne sans le consentement de la ou des personnes apparaissant sur le contenu, dans le but d'en faire une forme de vengeance.
- Trolling : Provocation intentionnelle sur des réseaux dans le but de nuire.
- Catfishing : Utiliser les informations et les photos de quelqu'un pour se créer un profil en ligne.

Et ainsi de suite...

Les exemples de cyberviolence sont nombreux et nous les lisons très souvent dans les journaux :

« Il a tué son ami, pris un selfie et partagé l'image sur Snapchat », « Facebook Live : Une agression sexuelle filmée en direct : Trois adolescents de 17 à 19 ans ont forcé une femme à réaliser une fellation. L'agression a été filmée et retransmise en directe. », « Une jeune adolescente de 15 ans s'est suicidée suite à la publication d'une vidéo d'elle nue sur Snapchat », « Elle s'est suicidée après avoir découvert qu'elle a été victime d'un viol collectif suite à la diffusion des vidéos du crime sur Facebook »...

En effet, quand on commence à chercher ces faits-divers sur internet, on trouve un très grand nombre de suicides similaires à la suite du cyber harcèlement ou à l'exhibition de viols ou même de moments intimes. Il arrive aussi que les victimes décident de filmer leur suicide en direct sur Facebook.

Parmi les formes de cyber violences que je viens de vous citer à travers cette liste de faits divers, intéressons-nous à la question du *revenge porn*.

Anisha<sup>6</sup> est une jeune femme qui pendant sa relation avec son compagnon a eu plusieurs échanges de photos intimes. Après leur rupture, ils ont décidé de rester en bons termes.

---

<sup>6</sup> Exemple de cas tiré de la série-documentaire « Dark Net », Saison 1, Episode 1

Cela jusqu'à ce qu'Anisha, deux mois après leur rupture reçoive un mail anonyme qui lui fait prendre conscience que son ex publie des photos d'elle nue en ligne. Quand elle en a pris conscience, ses photos se trouvaient sur trois sites, mais aujourd'hui ce nombre est de 2 137. Le cauchemar d'Anisha ne s'est pas arrêté là, puisque l'ancien compagnon rejeté a commencé à ajouter le prénom d'Anisha, puis son numéro de téléphone et l'adresse de son domicile en plus de ses photos sur les sites. Anisha ne savait plus quoi faire face aux publications croissantes de son ex-compagnon. Ce dernier a continué en ajoutant le nom d'Anisha sur Craigslist<sup>7</sup>. Elle a commencé à recevoir des photos à caractère pornographique d'inconnus par texto, par mail. Puis les photos ont commencé à être laissées devant sa porte. Enfin les gens ont commencé à sonner à sa porte. Poussant toujours plus loin sa logique de harcèlement, son ex compagnon écrivait dans l'annonce, se faisant passer pour Anisha, qu'elle ferait sûrement comme si elle ne comprenait pas ce qui se passe car elle fantasme de se faire violer. Suite à ces multiples menaces et ce harcèlement continu Anisha a dû déménager dans une autre ville afin de commencer une nouvelle vie.

Plusieurs sites existent aujourd'hui dédiés aux *revenge porn*: comme Myex.com qui est un des plus importants sites web de vengeance qui existent, les profils inclus dans ce site sont vus plus de 415 millions de fois. 84% des victimes sont des femmes, dont l'âge moyen avoisine les 27 ans.

Anisha a pu accéder au mail de son ex-compagnon, qui n'avait pas changé son mot de passe depuis leur rupture et a pu fournir assez de preuve pour que ce dernier soit sanctionné par la justice. Il a été condamné à 6 mois de prison.

Les réseaux sociaux comme Twitter ont créé de nouvelles règles pour traiter l'affichage de contenu non autorisé et spécifiquement de *revenge porn*. Plusieurs lois pénales ont été décrétées sur ce sujet.

Ce type de contenus existe par ailleurs sur le *dark web*. Le *dark web* est une plateforme internet cryptée seulement accessible via des logiciels, des configurations ou des autorisations spécifiques.

---

<sup>7</sup> Craigslist est un site web américain offrant des petites annonces (avec des rubriques telles qu'offres et recherches d'emploi, offres et recherches de logements, annonces personnelles, objets/services désirés/offerts/à échanger et événements communautaires) ainsi que des forums de discussion sur différents sujets.

Outre le *revenge porn*, nous pouvons trouver sur le *dark web*, de la pornographie infantile et des sites de Vidéoconférence qui offrent de payer des familles pour exhiber leurs enfants et même leurs nouveau-nés dans un contexte incestuel. Le taux d'arrestations sur ce sujet correspond à 6 sur 20 000.

Avant de terminer cette partie j'aimerais parler d'une forme de violence que les femmes rencontrent sur les réseaux sociaux plus fréquemment : le cyber harcèlement Il existe de très nombreux types de cyber harcèlement, citons notamment :

- Le *slut shaming* : Cela consiste à stigmatiser, culpabiliser ou disqualifier toute femme dont l'attitude ou l'aspect physique seraient jugés provocants ou trop ouvertement sexuels.
- Le *fat shaming* : lorsque quelqu'un se moque d'une personne concernant son poids.

Nous pouvons penser au cyber harcèlement comme à une version virtuelle du harcèlement de rue, mais sur les réseaux sociaux, ce harcèlement est souvent encore bien plus désinhibé. Sur les réseaux sociaux, nous constatons un effet de désinhibition. Cela se reflète par un nombre important de commentaires relevant du harcèlement et de propos plus violents, allant jusqu'aux menaces de mort ou de viol.

John Suler<sup>8</sup>, en 2004, décrit pour la première fois cet effet. D'après l'auteur, le sujet s'exprime sur les réseaux sociaux plus ouvertement mais il est aussi plus facilement désinhibé. Il propose plusieurs raisons :

- **L'anonymat**
- **L'invisibilité physique**, car le fait de ne pas se voir permet de ne pas se soucier de la réaction non-verbale de son interlocuteur
- **Les réactions retardées** : car sur les réseaux sociaux les relations sont asynchronique dans la mesure où les individus ne sont pas obligés de répondre sur le champ, ils peuvent prendre le temps. D'après l'auteur, pouvoir éviter de prendre en considération la réaction immédiate de l'autre produit de la désinhibition.

---

8 Cité par Frédéric Tordo, in « Séduire à l'ère du numérique : une séduction polymorphe à l'adolescence », *Enfances & Psy* 2015/4 (N° 68), p. 83-92.

SULER, J. 2004. « The online disinhibition effect », *CyberPsychology and Behavior*, Vol. 7, n° 3, p. 321-326.

Je voudrais vous parler maintenant d'un exemple que j'ai choisi pour illustrer le cyberharcèlement en France :

Marion S. est une youtubeuse. Elle est connue pour ses vidéos humoristiques sur Youtube. En 2016, elle réalise une vidéo qui vise à sensibiliser ses abonnés au harcèlement de rue. Cette vidéo crée un phénomène que Marion n'aurait jamais imaginé. Elle reçoit en un an plus de 40.000 commentaires menaçants et insultants. A la suite de ces nombreuses réactions, elle est nommée championne de France du cyberharcèlement. Parmi les commentaires nous trouvons des femmes, des hommes, et même des personnes qui se qualifient de féministes et qui ne sont apparemment pas d'accord avec elle.

Suite à sa nomination en tant que Championne de France, on propose à Marion de réaliser une conférence TED. Les conférences TED sont une série de conférences organisées au niveau international et diffusées par une fondation à but non-lucratif dont l'objectif est de donner une visibilité à « des idées qui valent la peine d'être diffusées », et cela depuis 1984.

Dans sa conférence, Marion explique ce qui lui est arrivé et comment ces commentaires dans la « vie virtuelle » ont affecté « sa vraie vie ». Je voulais tout simplement vous montrer maintenant quelques-uns des commentaires qui accompagnent la vidéo de cette conférence, sur Youtube (commentaires retranscrits tel que formulés et orthographiés) :

*Petite Salope,*

*Justine*

*Tu mérites de vivre avec 5 chats et mourir seul mangé par tes chats,*

*Ramirez Julian*

*Sale Pute,*

*Nina Périllat*

*T'es jolie mais j'ferai rien avec toi-même si j'le pouvais mdr jte baisera juste vas faire la vaisselle,*

*Tagueul Louvrep*

*T es nulle !!! Aucun talent... Tu joue la victime feministe alors que tu fais ta pute partout*

*Mathieu*

*Mal-baisée*

*Miysis7*

Je souhaite vous proposer une mise en lien entre la théorie de Sophie de Mijolla-Mellor sur le fantasme de la mère cruelle <sup>9</sup>et les deux principaux types de cyber harcèlement décrits plus haut. D'après l'auteure, ce fantasme de la mère cruelle peut conduire à acter la violence envers les femmes. Sophie de Mijolla évoque deux images de cette mère cruelle, je cite : « *la mère œdipienne qui ignore l'enfant et suscite son désir d'emprise et de vengeance et la mère archaïque qui dévore ses enfants, image de toute-puissance dont beaucoup de mythes attestent* » (Mijolla-Mellor, 2013)<sup>10</sup>. Le lien que je propose est le suivant : dans quelle mesure pouvons-nous réfléchir ce duo, avec les deux principaux types de harcèlement que je viens d'évoquer, le *slut shaming* face à la mère œdipienne qui par son indifférence et son inaccessibilité met l'autre face à la chute de sa toute puissance et réveille sa rage impuissante et le *fat shaming* pour la femme archaïque, dévoratrice de ses enfants, une mère qui, dans les fantasmes de l'enfant, perpétuellement enceinte.

### **Lutte contre la violence sur les réseaux sociaux**

Pour conclure, je voudrais vous parler du rôle positif que les réseaux sociaux peuvent jouer dans le cadre ici de la lutte contre les violences faites aux femmes.

Vous avez sûrement entendu parler des mouvements #metoo ou la version française #balancetonporc.

Ces hashtags<sup>11</sup> ont été largement diffusés sur les réseaux sociaux en fin de l'année 2017 afin d'encourager les femmes à témoigner des agressions sexuelles et des harcèlements dont elles ont été et dont elles sont victimes. L'étendu de la campagne n'est pas restée

---

<sup>9</sup> Sophie de Mijolla-Mellor, « Le fantasme de la mère cruelle », Cliniques méditerranéennes 2013/2 (n° 88), p. 123-130.

<sup>10</sup> Ibid., p.124

<sup>11</sup> Un hashtag est un marqueur de métadonnées couramment utilisé sur Internet où il permet de marquer un contenu avec un mot-clé plus ou moins partagé.

limitée aux États-Unis et à la France mais celle-ci a été très active dans pas moins de 85 pays.

La campagne elle-même était déjà lancée depuis 2007. Mais c'est en octobre 2017 que le mouvement est devenu « viral ». L'origine de cette diffusion massive en 2017 de ces hashtags est plus particulièrement lié à la dénonciation du harcèlement dans le milieu du cinéma. Dans le cadre professionnel nombreuses sont les actrices à avoir dénoncé les agissements d'un certain producteur américain notamment. Plusieurs actrices et acteurs ont contribué à relayer ce mouvement en témoignant du harcèlement qu'ils ont subi.

Suite à cette campagne, plusieurs enquêtes ont été ouvertes. Le producteur en question a été licencié de sa propre entreprise et rejeté par l'industrie du cinéma. De la même manière, plusieurs hommes dans le secteur des médias ont été mis à l'écart. Certains hommes politiques ont décidé de prendre leur retraite. En Suède, une émission de télévision a été annulée et ainsi de suite... En France trois producteurs ont été accusés de viol.

Ces accusations ont convoqué une session au parlement européen : certaines accusations touchant des membres du parlement... En France, les plaintes pour violences sexuelles déposées auprès de la gendarmerie ont augmenté de 30% en octobre 2017.

Afin de donner une visibilité plus grande au mouvement, dans plusieurs villes de France ont eu lieu des manifestations : à Paris 2 500 personnes se sont rassemblées.

En dehors des hashtags, il existe plusieurs organisations très actives consacrées à la lutte contre les violences faites aux femmes sur les réseaux sociaux. Il s'agit de groupes féministes qui se mobilisent sur les réseaux sociaux afin de lutter contre le harcèlement de rue, le cyber sexisme ou contre les publicités sexistes : elles créent des newsletters, des podcasts organisent des rencontres, des festivals. En voici une liste non-exhaustive

« Les Glorieuses », « Brigade Antisexistes », « Paye ta shnek », « Lallab », « Stop harcèlement de rue », « Femnistes contre le cyberharcèlement », « Les effrontées »...

Elles partagent plusieurs documents qui guident les jeunes ou les moins jeunes pour montrer comment se protéger contre le cyberharcèlement. Ces documents donnent par exemple des conseils au sujet des procédures dans le cas où quelqu'un diffuse une photo de nous sans notre accord, quel numéro appeler, à qui s'adresser... Leurs documents sont

grandement diffusés sur les réseaux afin de sensibiliser les utilisateurs sur le harcèlement. Ces pages diffusent aussi anonymement des témoignages qu'elles reçoivent afin de mobiliser une certaine solidarité sur les réseaux.

Il ne s'agit pas dans cet article de montrer du doigt les dangers d'utilisation des réseaux sociaux et d'en créer un monstre technologique contre lequel il faudrait s'opposer, mais plutôt de faire un état des lieux non exhaustif et susciter une réflexion sur cet espace de communication et d'information qui a fait sa place depuis plus d'une décennie au sein de notre société tout en abordant la question des violences faites aux femmes sur les réseaux sociaux.

Je voudrais conclure cet article avec un dernier exemple ; une femme sur cinq et un homme sur treize sont agressés sexuellement au cours de leurs études dans les universités aux Etats Unis. Moins de 10% d'entre eux ont porté plainte à l'école ou à la police. Ce qui l'ont fait ont attendu en moyenne 11 mois avant de le faire. 90% des agresseurs sont des récidivistes. En réalité seulement 6% des abus sont rapportés à la police et par "manque de crédibilité de la victime", seulement 1% sont réellement punis. Donc l'agresseur a 99% de chance de s'en sortir impunément.

Suite à ces chiffres une ONG a décidé de monter le projet « Callisto » : Un site internet accessible, comportant des informations précises sur les moyens de porter plainte et donnant la possibilité de le faire à distance par ordinateur. Le site permet de créer un document sécurisé et daté relatant les événements avec l'option d'enregistrement si le sujet ne souhaite pas porter plainte immédiatement. Le site permet de ne signaler leur agression que si quelqu'un d'autre a porté plainte contre le même agresseur. Le but étant de montrer à la victime qu'elle n'est pas seule et que si elle décide de porter plainte elle n'est pas seule à le faire et qu'elle peut protéger aussi quelqu'un d'autre et vice versa. Le système permet de créer un dossier au nom de l'agresseur, au moment où la première victime porte plainte. Cette plainte reste stockée sous le nom de l'agresseur. Quand une deuxième personne porte plainte pour le même agresseur, le système envoient les plaintes et l'identité des victimes aux autorités au même moment pour donner lieu à une enquête.

Ce système, d'après les concepteurs, permet l'arrestation de l'agresseur après la deuxième agression, en facilitant la dénonciation et en augmentant le taux d'action. Cela pourrait

selon eux empêcher 59% des agressions sexuelles, rien qu'en arrêtant plus tôt les récidivistes. En 2015, le site a été lancé dans 2 universités, aujourd'hui le projet continue et est actif sur 13 universités.

## Références

- Gozlan A., « Facebook : de la communauté virtuelle à la haine », Topique 2013/1 (n° 122), p. 121-134
- Gozlan A, Masson C, « Le théâtre de Facebook : réflexion autour des enjeux psychiques pour l'adolescent », Adolescence 2013/2 (T.31 n° 2), p. 471-481.
- KESTEMBERG E., « L'identité et l'identification chez les adolescents. Problèmes théoriques et techniques », La Psychiatrie de l'enfant, vol. 5, n° 2, 1962, 441-522
- Mijolla-Mellor S., « Le fantasme de la mère cruelle », Cliniques méditerranéennes 2013/2 (n° 88), p. 123-130.
- Série-Documentaire : « Dark Net » Saison 1 : Episode 1 et 3.
- SULER, J. 2004. « The online disinhibition effect », CyberPsychology and Behavior, Vol. 7, n° 3,p. 321-326.
- Tordo F., in « Séduire à l'ère du numérique : une séduction polymorphe à l'adolescence », Enfances & Psy 2015/4 (N° 68), p. 83-92.